

[Numéros / 2017 | 3](#)

Impôt sur le revenu : détermination du domicile fiscal

DÉCISION DE JUSTICE

[CAA Lyon, 5ème chambre – N° 15LY04070 – 30 mars 2017 – C+](#) [↗](#)

Pourvoi en cassation non admis : décision CE - 24 octobre 2018 - N° 412868

INDEX

Mots-clés

Impôt sur le revenu, Domicile fiscal

Rubriques

Fiscalité

TEXTE

Résumé

¹ L'arrêt illustre le cas où le contribuable ne disposant pas de foyer, son domicile fiscal est déterminé par le lieu du séjour principal.

² Cf. [CE, Section. 3 novembre 1995 N° 126513, A](#), RJF 12-1995.1332 ; [CE, 15 avril 2015, N° 361828](#), RJF 7-2015.606

DROITS D'AUTEUR

CC BY-NC-SA 4.0

[Numéros / 2017 | 3](#)